**Modèle de délibération rupture conventionnelle**

Le ............……... *(date)*, à ...........………............ *(heure)*, en ..............................................*(lieu)* se sont réunis les membres du Conseil Municipal *(ou autre assemblée)*, sous la présidence de ..................................................................................... , convoqués le ………………….…… ,

Etaient présents : ........……………………………………………………………….………………...................

Etaient absent*(s)* excusé*(s)* : .………………………………………………………………………....................

Le secrétariat a été assuré par : .................…………………………......................................……..

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2019-828 du 6 aout 2019 de transformation de la fonction publique et notamment son article 17,

Vu le décret n°2019-1593 du 31 décembre 2019 : relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique,

Vu le décret n°2019-1596 du 31 décembre 2019 : relatif à l’indemnité spécifique de rupture conventionnelle dans la fonction publique,

CONSIDERANT que conformément au décret n° 2019-1593, une procédure de rupture conventionnelle peut être établie avec un fonctionnaire afin de quitter définitivement la fonction publique territoriale,

CONSIDERANT que conformément au décret n° 2019-1593, une procédure de rupture conventionnelle peut être établie avec un contractuel bénéficiant d’un contrat à durée indéterminée afin de quitter définitivement la fonction publique territoriale,

Le Maire *(ou le Président)* informe l’assemblée :

La procédure est engagée à l’initiative de l'agent ou de la collectivité.

Un entretien préalable entre l’agent et l’autorité territoriale ou son représentant doit être organisé.

L’entretien devra aborder les thèmes suivants :

* Les motifs de la demande,
* Le principe de la rupture conventionnelle,
* La date de la cessation définitive,
* Le montant de l'indemnité de rupture,
* Les conséquences de la cessation définitive des fonctions.

Au cours de l’entretien est abordé le montant de l’indemnité spécifique de rupture conventionnelle qui sera versé à l’agent. Ce montant est encadré par le décret n°2019-1596 du 31 décembre 2019 par un montant plancher et un montant plafond.

Les termes de la rupture seront repris dans une convention. Chaque partie a un droit de rétractation qui est de 15 jours francs à compter d’1 jour franc après la signature de la convention de rupture conventionnelle.

**Le conseil municipal *(ou conseil syndical, conseil communautaire, conseil d’administration),* après en avoir délibéré,**

**DECIDE :**

- d’autoriser le *maire ou le président* à initier une procédure de rupture conventionnelle lorsque les nécessités du service l’exigent.

- d’autoriser le *maire ou le président* à mener au regard de chaque situation une procédure de rupture conventionnelle à son terme.

- d’autoriser le *maire ou le président* à négocier le montant de l’indemnité spécifique de rupture dans les limites fixées par le décret n°2019-1596 du 31/12/2019.

- d’autoriser le *maire ou le président* à signer la convention de rupture conventionnelle.

- d’autoriser le *maire ou le président* à user de son droit de rétractation lorsque l’intérêt de la collectivité l’exige.

- décide d’inscrire au budget les crédits nécessaires.

**ADOPTÉ** : à l’unanimité des membres présents

ou

à .................. voix pour

à .................. voix contre

à .................. abstention*(s)*

Fait à.................., le ......................

Nom, prénom et qualité du signataire

- Transmis au représentant de l’Etat le : …………………………..

- Publié le : ………………………………………………………………